



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service Information
Développement Durable
Évaluation
environnementale

Affaire suivie par :
Yvette BUCSI
Tél : 03 20 13 65 99

Courriel : ae.iddee-dreal.npdcp@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet,

à

Madame la responsable d'antenne
ADS d'Arras
Direction départementale des
Territoires et de la mer du Pas-de-
Calais
100 avenue W. Churchill
CS 10007
62022 Arras

Lille, le **3 0 AOUT 2016**

Objet : Permis de construire d'un poste de transformation électrique déposé par la société
« Les vents du sud Artois » à Le Transloy
Information sur avis tacite de l'autorité environnementale
N° d'enregistrement Garance : 2016-1245

L'autorité environnementale a été saisie le 7 juin 2016, au titre de l'évaluation environnementale, pour avis sur l'étude d'impact jointe à la demande de permis de construire relative à un poste de transformation électrique déposée par la société « Les vents du sud Artois » sur la commune du Transloy.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique ou, le cas échéant, à la procédure équivalente de consultation du public.

Cette information sera publiée sur le site internet de la DREAL Nord-Pas de Calais-Picardie.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional adjoint,

Yann GOURIO